



Avis public d'élection

Vote par correspondance

Municipalité : Pointe-Fortune

Date du scrutin : 2025-11-02

Par cet avis public, Jean-Charles Filion, président d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Les postes suivants sont ouverts aux candidatures :

- Poste de mairesse ou maire
- Poste de conseillère ou conseiller 1
- Poste de conseillère ou conseiller 2
- Poste de conseillère ou conseiller 3
- Poste de conseillère ou conseiller 4
- Poste de conseillère ou conseiller 5
- Poste de conseillère ou conseiller 6

2. Toute déclaration de candidature doit être produite au bureau du président d'élection (ou des adjointes désignées pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant) aux jours et aux heures suivants.

Du 19 septembre 2025 au 3 octobre 2025

(lundi)	De (08h30) à (12h00)	De (13h00) à (16h00)
(mardi)	De (08h30) à (12h00)	De (13h00) à (16h00)
(mercredi)	De (08h30) à (12h00)	De (13h00) à (16h00)
(jeudi)	De (08h30) à (12h00)	De (13h00) à (16h00)

Attention : le vendredi 3 octobre, le bureau sera ouvert en continu de 9 h à 16 h 30.

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes.

Jour du scrutin : **Dimanche 2 novembre 2025, de 10 h à 20 h**

Jour de vote par anticipation : **Dimanche 26 octobre 2025, de 12 h à 20 h**

Si vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé et êtes inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, vous pouvez demander jusqu'au 15 octobre 2025 à votre président d'élection **de voter à votre domicile**. Il en va de même pour votre proche aidant.

4. Vous pourrez voter par correspondance si votre domicile n'est pas sur le territoire de la municipalité.

Pour voter par correspondance, vous devez soumettre une demande au président d'élection au plus tard le 15 octobre 2025.

Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés à partir du 16 octobre 2025.

Si vous avez fait une demande et que vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote, vous pouvez communiquer avec le président d'élection afin de vérifier les conditions pour les obtenir.

Les bulletins de vote devront être reçus au bureau du président d'élection au plus tard le vendredi 31 octobre 2025 à 16 h 30.

5. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Jocelyne Roberts.
6. Les adjointes suivantes ont été désignées pour recevoir des déclarations de candidature : Andrée Chouinard et Jocelyne Roberts.
7. Vous pouvez joindre le président d'élection (ou ses adjointes, le cas échéant) à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Présidente ou président d'élection

Adresse : 694, rue Tisseur, Pointe-Fortune

Téléphone : (450) 451-5178 poste 2

Adjointes

Adresse : 694, rue Tisseur, Pointe-Fortune

Téléphone : (450) 451-5178 poste 0

Signature

Lieu Pointe-Fortune Date 2025-09-18

Président d'élection